

CHAMPIONNAT NATIONAL TRISPORTS

BENJAMINS –BENJAMINES

Du 14 au 17 mai 2019 à MONTAIGU



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277, rue Saint Jacques

75240 PARIS Cedex 05

Tel : 01 44 41 48 52

# RENSEIGNEMENTS GENERAUX

## ACCUEIL

Le mardi 14 MAI 2019 à partir de 15h30 et jusqu'à 18H00 au pôle sportif Maxime Bossis à Montaigu. En gare de Montaigu le mardi après-midi pour les équipes arrivant en train et ayant demandé des minibus.

## CONTACT ORGANISATEUR

Collège Villebois Mareuil

Référents :

- Avant la compétition : Bernard CHAIGNE 06-26-68-13-87 [spbc@orange.fr](mailto:spbc@orange.fr)
- Pendant la compétition : Anthony NERRIERE 07-71-70-14-48 [anthony.nerriere@hotmail.fr](mailto:anthony.nerriere@hotmail.fr)

## LIEUX DES COMPETITIONS

Les compétitions auront lieu : au pôle sportif Maxime Bossis toute la compétition et en plus au pôle sportif Léonard de Vinci à Montaigu et à Boufféré le vendredi matin pour les finales.

Attention, dans les salles, la résine est interdite. Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.

## ENGAGEMENT

Les équipes qualifiées dans leur super territoire doivent valider leur participation en inscrivant leur équipe sur U Sport. Cette inscription doit être réalisée au plus tard 6 jours après la date limite de déroulement de la phase super-territoire.

Les droits d'engagement s'élèvent à 11.50€ par élève.

## FORFAIT RESTAURATION-HEBERGEMENT

Le forfait hébergement-restauration est obligatoire pour tous les participants.

Les frais de séjour s'élèvent à 125 € par participant (joueurs et encadrants), 50 euros pour les arbitres.

## RESTAURATION

- Les repas seront pris au self du collège midi et soir.
- Le vendredi midi, un pique-nique sera distribué à chaque participant au pôle sportif Maxime Bossis après la remise des récompenses.
- Les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

## HEBERGEMENT

Chaque participant prévoit son **duvet, une taie d'oreiller et son linge de toilette**.

2 sites d'hébergement sont prévus par les organisateurs : Le camping de la Chausselière à la Guyonnière (à 15' des salles de sport) et le domaine de l'Oiselière à Chauché (25' des salles de sport).

Les mobiles homes devront être rendus propres. Dans le cas inverse, une partie de la caution sera retenue (caution de 500€ à déposer à l'arrivée).

Quelques chambres peuvent être réservées en chambres d'hôtes pour les officiels et les chauffeurs qui le souhaitent.

## MINIBUS

Proposés pour les établissements qui viennent en train, réservation obligatoire.

La prise en charge s'effectuera en gare SNCF de Montaigu.

Nous avons opté pour la mise à disposition de 2 minibus par équipe. Il faudra prévoir 2 conducteurs (professeurs, accompagnateurs) avec leurs permis ainsi que prévenir les parents de vos élèves que vous les transporterez. Le forfait par établissement sera de 200 euros (le collège Villebois Mareuil remboursera le trop-perçu si nécessaire). Une caution de 1000 euros par établissement est demandée à l'arrivée).

## QUESTIONNAIRE

A renvoyer impérativement avant le 26 avril par mail à l'adresse suivante : [spbc@orange.fr](mailto:spbc@orange.fr)

**PRIMES KILOMETRIQUES**

Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat => trajet aller/retour, référence dico route).

**ANIMATIONS**

- une matinée jeux au camping
- un après-midi au château de Tiffauges
- un spectacle de basketteurs acrobatiques
- une soirée disco

**PASTORALE**

Un temps fort sera partagé lors de la cérémonie d'ouverture.

**RECOMPENSES**

La remise des récompenses aura lieu au pôle sportif Maxime Bossis le vendredi vers 12h30. Les 3 premiers ainsi que la 5<sup>ème</sup> équipe recevront une médaille.

**CADEAU / SOUVENIR**

Chaque participant se verra remettre un tee-shirt.

**BAR**

Fruits et bouteilles d'eau seront mis à disposition pour les joueurs aux bars des salles de sport.

**ACCES et STATIONNEMENT**

Stationnement à la gare routière pour tous les véhicules ( à proximité du pôle sportif).

**PHOTOS**

Des photos seront prises lors de ce national (lors des compétitions, mais également lors des animations et autres temps forts). Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur ces photos, merci d'en informer l'organisation par courrier ou par mail.

**Echange de petits cadeaux**

Pour faire perdurer l'esprit convivial du tri sport, chaque membre de l'équipe prévoit un petit cadeau pour chacun de ses 3 matchs.

Chaque équipe prévoit une trousse à pharmacie pour les soins de première urgence.

Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel

([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)) rubrique "Championnats 2019"

# RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

## REGLEMENT

Se référer aux Règlements Sportifs UGSEL 2018 – 2019 parus sur le site de l'UGSEL nationale ([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)).

Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité.

## REPRESENTANT BUREAU NATIONAL

## REPRESENTANT CTN et RESPONSABLE JEUNES OFFICIELS

Christophe SIZAIRE et Patricia PETIT

## CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la charte éthique et sportive (cf. Fin du document )

## LICENCES

Elles devront être présentées à l'accueil (le mardi 14 mai 2019) où elles seront compostées afin d'attester du règlement des droits d'engagement. Elles seront contrôlées en début de compétition. Conformément à **l'article 7** des règlements généraux sportifs

Et En conformité avec **l'article 9**, pour les encadrants.

## Procédures disciplinaires et jury d'appel :

Les procédures font référence à **l'article 29** des règlements généraux.

Pour être recevables, **les réserves et réclamations** doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.

Elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est-à-dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur des lois du jeu. Elles seraient déposées en pure perte, si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel. Pour être recevable, une réclamation doit être :

- effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée;
- confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus.

**Jury d'appel** : la commission disciplinaire et règlementaire comprend 3 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, ou de la CSN le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres et éventuellement deux personnes à désigner sur place.

## ARBITRAGE ET JEUNES OFFICIELS

Conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs, l'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national.

Toutes les équipes doivent venir avec un jeune officiel. Si ce n'est pas le cas, l'équipe ne pourra participer à la compétition.

*Si vous avez des arbitres dans plusieurs sports, merci de nous contacter au préalable, ceci afin d'éviter trop d'arbitres ou pas assez dans certaines disciplines.*

#### **TIRAGE AU SORT**

Attention, le tirage au sort se fera lors de la réunion technique qui aura lieu avant la cérémonie d'ouverture. Cette réunion a lieu le mardi **14 mai à 18h00** au collège (en présence d'un enseignant et du capitaine de l'équipe). Il sera ensuite affiché et présenté aux joueurs et joueuses lors de la cérémonie d'ouverture (Salle Maine au pôle sportif Maxime Bossis de Montaigu).

#### **TENUE**

Doit être en conformité avec **l'article 10 des règlements généraux** - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10) **Chaque équipe doit apporter ses ballons.**

#### **VOL**

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

#### **TROPHEE DES VALEURS HUMAINES Challenge Michel GADE**

Un trophée récompensera l'équipe (filles ou garçon) qui durant cette compétition aura mis le mieux en évidence les valeurs humaines liées au respect, à la convivialité, au fairplay. Il sera décerné lors de la remise des récompenses.

Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel ([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)) rubrique «Championnats 2019»

**PROGRAMME GENERAL**

**NATIONAL TRISPORT du 14 au 17 mai 2019**

## **Mardi 14 mai 2019**

**15h30-18h00** : Accueil des équipes au pôle sportif Maxime Bossis de Montaigu, photo officielle, vérification des licences, répartition dans les hébergements, pot de bienvenue

**15h00 - 17h00** : Possibilité d'installation des équipes dans les différents sites d'hébergement

**18h00** : Réunion technique et tirage au sort (Edition des tableaux des matchs)

**18h45 - 19h15** : Repas au collège

**19h30 -20h45** : Cérémonie d'ouverture au pôle sportif Maxime Bossis de Montaigu.

**20h45** : Départ pour les hébergements

## **Mercredi 15 mai 2019**

**6h30 - 8h00** : Petit déjeuner sur les lieux d'hébergement

**8h15 -12h45** : Compétition filles (¼ finales) au pôle sportif Maxime Bossis

**9h00 – 11h00** : Animations sur place à l'oiselière pour les garçons

**11h30** : Repas au collège (Garçons)

**13h15** : Repas au collège (Filles)

**13h - 17h30** : Compétitions garçons (¼ finales) au pôle sportif Maxime Bossis

**14h30-17h30** : Visite du Château de Tiffauges pour les filles

**18h-18h30** : Réunion technique

**18h30-19h30** : Repas au collège

**19h45-20h45** : Spectacle de basket acrobatique avec les barjots Dunkers

**21h00** : Départ pour les hébergements

**IMPORTANT** : Les horaires correspondent au début des matchs (échauffement non compris)

## **Jeudi 16 mai 2019**

**6h30 - 8h00** : Petit déjeuner sur les lieux d'hébergement

**8h15 -12h45** : Compétition garçons (1/2 finales) au pôle sportif Maxime Bossis

**9h00 – 11h00** : Animations sur place à la Chausselière pour les filles

**11h30**: Repas au collège (filles)

**13h15** : Repas au collège (garçons)

**13h - 17h30** : Compétitions filles (1/2 finales) au pôle sportif Maxime Bossis.

**14h30-17h30** : Visite du Château de Tiffauges pour les garçons.

**18h-18h30** : Réunion technique

**18h30-19h30** : Repas au collège

**19h45-20h45** : Soirée disco

**21h00** : Départ pour les hébergements

**IMPORTANT** : Les horaires correspondent au début des matchs (échauffement non compris)

## **Vendredi 17 mai 2019**

**6h30 - 7h30** : Petit déjeuner sur les lieux d'hébergement

**8h15 -12h00** : Finales 1-2 et 3-4 au pôle sportif Maxime Bossis

**8h15 – 10h30** : Matches de classement 5-6 et 7-8 à Boufféré pour les filles

**8h15 – 10h30** : Matches de classement 5-6 et 7-8 à Léonard de Vinci (Montaigu) pour les garçons.

**12h20 - 13h00** : Cérémonie de clôture, remise des récompenses et distribution des paniers repas

**13h30** : Pot de clôture du championnat et départ des équipes dans leur région.

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)